

Phyt'eau
propre



INFILTR'eau 53



Les programmes de préservation des ressources en eau



Phyt'Eau Propre & Infiltr'Eau

- **Phyt'Eau Propre 53**

- un programme de sensibilisation du Conseil départemental de la Mayenne initié en 1996
- en lien avec les problématiques de qualité de l'eau et de production d'eau potable
- pour la réduction de l'usage des produits phytosanitaires
- pour la sensibilisation aux risques pour la santé et l'environnement
- à destination de tous les utilisateurs



- **Infiltr'Eau 53**

- En 2018, élargissement aux actions favorisant l'infiltration des eaux
- Action de préservation des ressources en eau
- En lien avec l'adaptation et l'atténuation du dérèglement climatique



Animation des programmes d'actions

- **Programmes articulés autour d'un réseau d'acteurs**
 - Comité de suivi et groupes de travail
 - administrations, associations, collectivités territoriales, animateurs de bassins versants, SAGEs, MSA, syndicats agricoles, coopératives et négoce, FDCUMA, ...
- **Animation Phyt'Eau Propre assurée par la Chambre d'agriculture**
 - Pour tous les publics (agricole, collectivités, paysagistes, particuliers)
- **Actions Infiltr'Eau en pluri-partenariats**
 - CPIE, association SYNERGIES, CAUE, ADOPTA, chambre d'agriculture, ...
 - Tous publics également



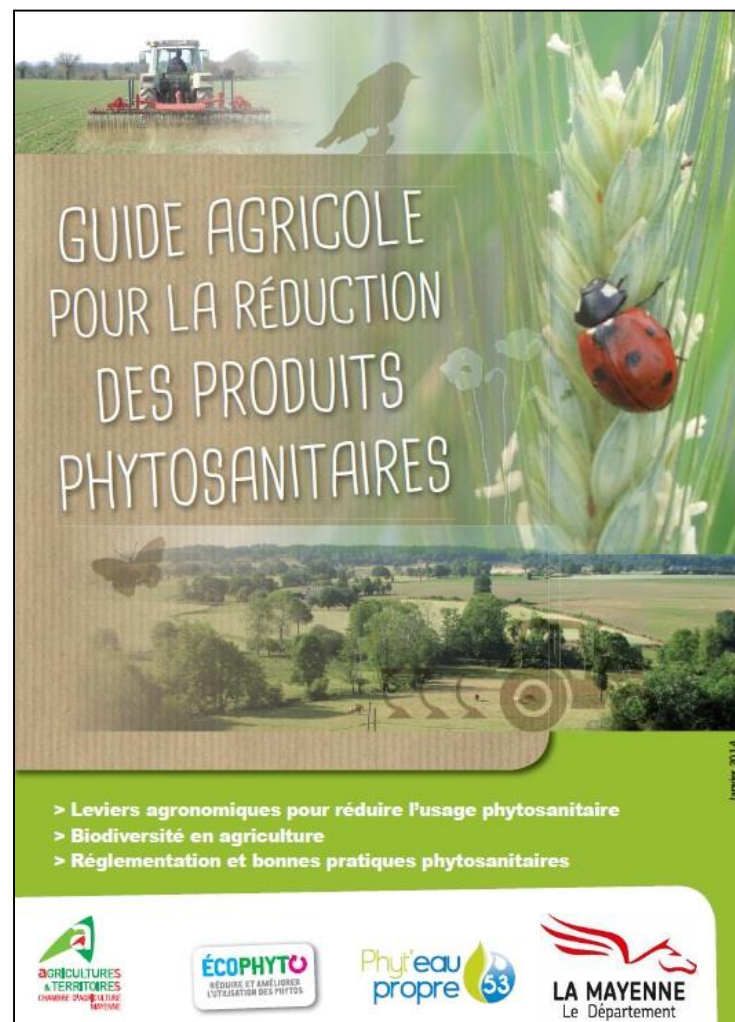
Les principales actions agricoles

- **Le guide agricole pour la réduction des produits phytosanitaires**
 - Guide des leviers agronomiques, écosystèmes et des aspects réglementaires => fiches
 - Décliné pour des animations ou formations
 - Stand & panneaux
 - Jeu mission Phyt'Eau Propre
 - Roue à questions
 - + Communiqués de presse
- **La sensibilisation aux risques pour la santé**
 - Interventions certiphyto
 - Stand & panneaux
 - EPI

L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services



Le guide agricole

Système

Levier 1

ROTATION DES CULTURES

Lutte préventive
Contribution

Semis

Levier 7

Lutte préventive
Utiliser un semoir adapté

Culture

Levier 13

Lutte curative
Contribution

DENSITÉ DE SEMIS

Augmenter la densité de fonction de l'espèce, de permet :

- à la culture de concurrencer la couverture du sol
- de compenser les dégâts détruisant les pieds (tr)

De levier n'est efficace que résistantes aux maladies.

Blé à 300 pieds/m² : Fél moins que le semis classique

Mais à 10 pieds/m² : Féca le semis classique est réalé (limites techniques du ma

HERSE ÉTRILLE

La herse étrille est un mécanique en plein adp Elle est constituée de pas sur lesquels sont fixés ressorts permettant de vibrant, les dents dérac

Elle se monte très com désherbage mécanique ou

Exemple sur le blé : effectuer un passage de 7 mars (8 à 12 km/h) dans un stade plus avancé qu au passage de dents. La terre ne se pense pas à

QUELLE EFFICACITÉ ?

- Concurrence précoce permettant de limiter de de grains.
- Risque de développement hydrique nécessitant l'ass
- Augmentation du coût d'utilisation de semences

QUELLE EFFICACITÉ ?

- Assez simple d'utilisation
- Son large spectre d'efficacité sélection d'adventices ne
- Le débit de chantier est é

Interculture

Levier 19

Lutte préventive
Contribution

FAUX SEMIS

Le faux semis, c'est un ou plusieurs passages réalisés pendant l'interculture (en plus du déchaumage précoce) avec un outil de travail superficiel du sol favorisant la levée des adventices* en préparant le lit de semence (travail fin à une profondeur maximale de 5 cm avec un rappuyage). La réduction du stock semencier et la destruction des levées d'adventices permettent une diminution du désherbage. De plus, le travail superficiel réduit les populations de limaces et de taupins.

Le déchaumage précoce, c'est un travail superficiel du sol réalisé moins d'une semaine après la récolte pour l'enfouissement des chaumes. Il précède les passages de faux semis.

Exemple de positionnement des passages :

En zone vulnérable, mise en place de CIPAN (se référer au programme directive nitrates en cours)

QUELLE EFFICACITÉ ?

- Diminution du stock semencier de surface.
- La gestion des résidus de récolte limite la présence de ravageurs (des 1^{er} faux semis).

POUR EN SAVOIR +

- Fiche Aprottransport « Le travail superficiel du sol en interculture »

Biodiversité

fiche V

Formation de la haie

ENTREtenir LA HAIE C'EST LUI DONNER LA VIE

PHASES D'ENTRETIEN DE LA JEUNE HAIE BOGAGÈRE

1 - L'entretien planétaire

Biodiversité

fiche III

Auxiliaires des cultures : quelques exemples

Contribution

LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Microguêpe pondant dans un avogadro

Où ? Limitation de la du paillage et à adventices peu

Quand Deux passages - au printemps - durant l'été : 1

Produits Phytosanitaires

1

LES ÉTIQUETTES CHANGENT !

ANCIENTS PICTOGRAMMES

NOUVEAUX DE DANGER

Produits Phytosanitaires

13

ZONES INTERDITES DE TRAITEMENT EN MAYENNE

La réglementation* interdit toute application de produits phytosanitaires ou pesticides :

- à moins de 1 mètre et directement dans les vergers, arbres et haies d'alignement (arbres de 30cm) - points d'eau (mares, étangs...) même à sec
- à moins de 5 mètres des sources, puits et forages
- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau (cf. carte départementale**), surfaces en eau
- à moins de 5 mètres minimum des zones humides avec végétation hydrophile dominante (type jonc, roseau, iris et sphagnum)
- 5 mètres au minimum Zéro phytos La Zone Non Traitee (ZNT) est inscrite sur l'étiquette du produit phytosanitaire. Elle peut être de 5, 25, 50 ou 100 mètres ou plus.

Qui est concerné par l'interdiction ?

Cette réglementation concerne tous les utilisateurs de produits phytosanitaires :

- > les agriculteurs
- > les collectivités
- > les entreprises
- > les jardiniers
- > et les citoyens.

Les produits en poudre ou granulés (ex antilimaces) sont aussi concernés.

L'utilisateur de produits phytosanitaires est responsable des conséquences de son traitement. En cas d'infraction aux dispositions sur l'utilisation des phytosanitaires) jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Les pictogrammes L'important est Elles vous informe

Le ministère de l'Agriculture, avec l'appui technique de l'INRAE, a homologué des zones à traitement zéro et indiqué les conditions d'établissement.

*Article national du 06/05/2017 et article départemental du 16/03/2017

** La carte départementale des zones à traitement zéro est disponible sur le site de la Préfecture de la Mayenne www.mayenne.gouv.fr

septembre 2017



Outils d'animation agricole



- Guide plastifié et relié



- Jeu Mission Phyt'Eau Propre



- Roue à question



- Poster

- Carte postale



Stand lors de démonstrations

- A l'occasion de démonstrations de désherbage mécanique

- Utilisation de la roue à questions
- Permet de compléter les réponses avec le guide relié et d'échanger
- Panneaux spécifiques



Réduction des intrants et limitation de l'érosion

DESCRIPTION DE L'OUTIL

- **Largeur de travail : 3 à 24 m**
- > Repliable manuellement ou hydrauliquement
- > Des panneaux articulés et indépendants munis de dents longues et flexibles de 6 à 8 mm de diamètre
- > La vibration des dents déracine et tue les adventices
- **Besoin de 7 à 10 ch/m**
- > Ex : tracteur 80 ch pour herse de 9 m
- **Débit de chantier 5 à 8 ha/h**

HERSE ÉTRILLE Levier 13

La herse étrille est un matériel de désherbage simple et polyvalent du rang et d'inter-rang, utilisable sur céréales, colza, pois, féverole, maïs.

STADE D'INTERVENTION SELON LE STADE DES ADVENTICES

	Fil blanc	Levée/Cotylédon	1 feuille	2 feuilles	3 feuilles	> 4 feuilles
Dicots annuelles						
Graminées						
Vivaces						

■ Très satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Insuffisant ■ Très insuffisant

QUELQUES CHIFFRES CLÉS*

<p>Prix d'achat : 4 à 6 000 € <i>Herse étrille 6 m</i></p> <p>8 à 11 000 € <i>Herse étrille 9 m</i></p> <p>12 à 16 000 € <i>Herse étrille 12 m</i></p>	<p>Prix facturé à l'hectare : de 8 à 14 €</p> <p>Activité annuelle en CUMA : de 50 à 200 ha</p>
---	---

AVANTAGES

- Diminution des quantités d'herbicides
- Utilisable sur toutes les cultures
- Débit de chantier élevé
- Coût de passage faible
- Faible besoin de puissance
- Efficace sur sol caillouteux
- Casse la croûte de battance

LIMITES

- Inefficace sur adventices développées
- Conditions climatiques : sol resséché et temps séchant
- Nécessite un sol nivelé

Avec quels autres leviers ?

- Rotations : Diversité avec cycles différents, lités de rotation nettoyantes
- Couverture du sol : Cultures et variétés couvrantes, association de cultures, cultures intermédiaires...
- Travail du sol : Déchaumages, labour, faux semis...
- Semis : Dens, densité, profondeur...
- Gestion stock semencier : Eviter le montage en gramin, fauchage des bordes de champs, nettoyage des outils à la parcelle.

Recherche FRCUMA de l'Ouest
Techniques alternatives de désherbage

*Données issues du réseau cuma (2017)

Sources : Agri-Transfert et FDCUMA



Fermes ouvertes



- Liens possibles :
 - aménagement de la cour de ferme
 - potager
 - équipements de protection individuelle



Formation

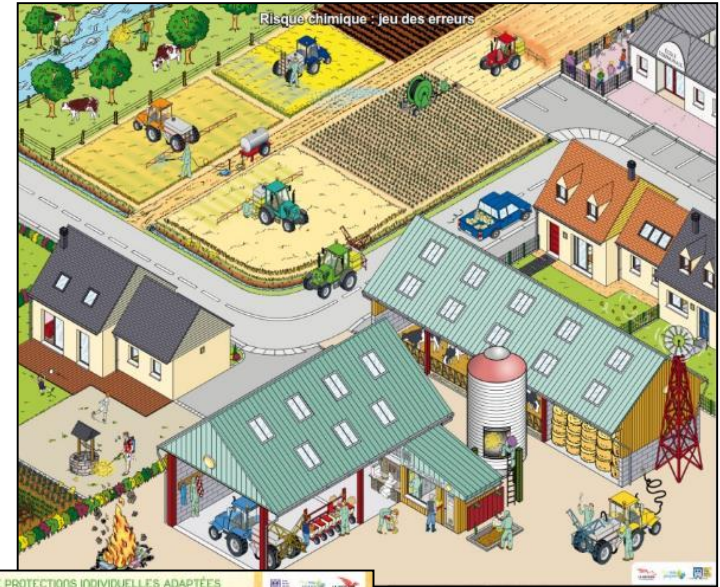


- **Utilisation du jeu mission Phyt'Eau Propre:**
 - lors de session certiphyto
 - avec les enseignants
 - pour des classes de lycées agricoles
 - groupe d'agriculteurs
 - prêt des supports d'animation





- Kit débouchage de buse et EPI



- Jeu des erreurs

- Panneaux lecture étiquette

**POUR VOTRE SANTÉ :
LIRE ET COMPRENDRE LES ÉTIQUETTES**

En vous aidant des mentions de danger, placez les pictogrammes de risque pour la santé sur les deux losanges

**DANGERCOURTERME
ATTENTION**

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage pendant toutes les opérations du traitement

LA MAYENNE
le Département

le cou propre

2^{ème} étape : S'ÉQUIPER DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES ADAPTÉES

Équipements et Exigences	SÉQUENCES DE TRAVAIL				
	Préparation de la buse et du matériel	Montage et réglage de la buse	Fabrication de la colle	Équipement de la personne travaillant dans le manège	Manipulation de la colle dans le manège
• Casque de protection	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Lunettes de protection	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Gants de protection	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Vêtements de protection	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Chaussures de protection	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Masque de protection	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Protection des yeux	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Protection des mains	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Protection des pieds	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
• Protection du visage	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

- Panneaux EPI



Volet santé - colloque 2017

SANTÉ ET PHYTO
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

5 intervenants dont M. Pierre LEBALLY, coordinateur de l'enquête AGRICAM
4 ateliers thématiques

AMPHITHÉÂTRE DU LYCÉE AGRICOLE
321 Route de St-Nazaire - 53000 Laval
Accès par le chemin de la Blancherie

JEUDI 9 NOVEMBRE 2017
13h30-17h
LYCÉE AGRICOLE DE LAVAL

Inscription gratuite auprès de Christelle FOURMONT
Chambre d'Agriculture
02 43 67 37 11

www.ecomotives53.fr

Logos: ATERMOBILES, Phyto propre, L'essentiel d'Agri 53, CUMA, MAIRIE de Laval, LA MAYENNE Le Département



Outils de communication et d'animation pour les collectivités et particuliers

- **Campagne de communication**
 - Sans pesticides naturellement
 - la biodiversité tout naturellement
 - Guide « foot », panneau « cimetières »
 - organisation d'ateliers d'échange et des formations

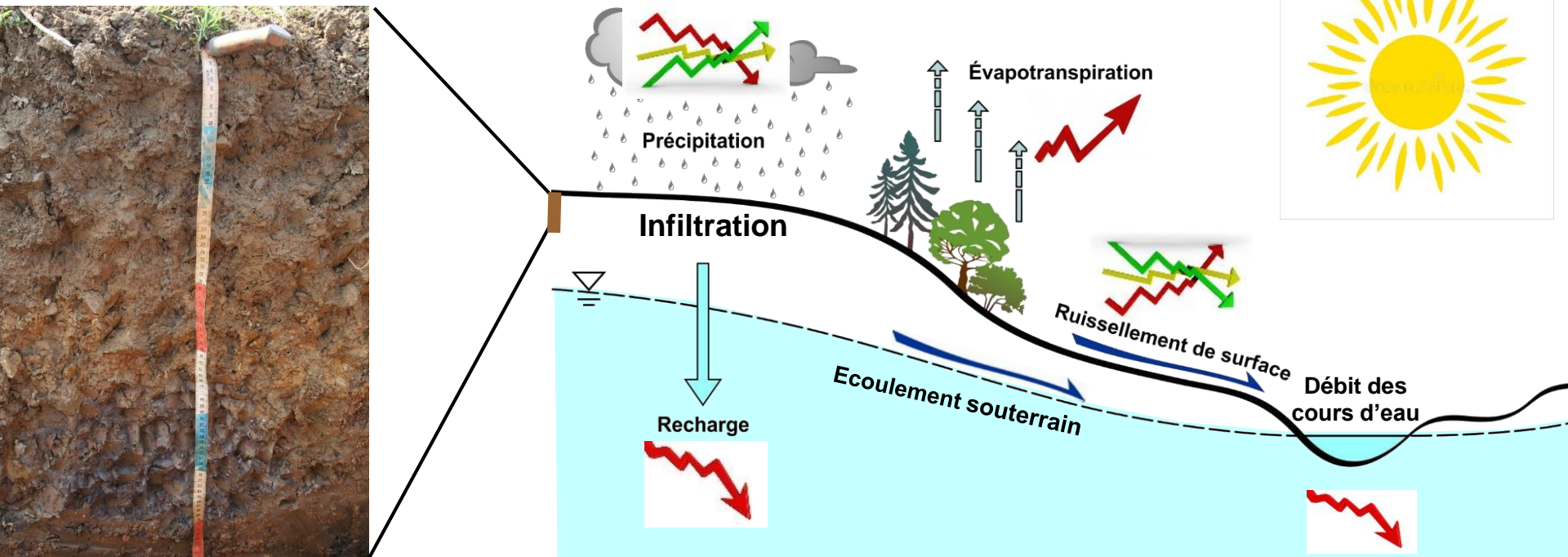


- **Guide du jardinier**
 - stand jardiner au naturel



Développement d'Infiltr'Eau 53

- Améliorer l'infiltration pour favoriser la recharge des nappes => rôle des sols
- Mesure d'adaptation au changement climatique



- Leviers similaires à Phyt'Eau Propre sur le volet agricole
 - Érosion des sols, réduction des transferts vers les cours d'eau, stockage du carbone
 - Liens avec les programmes d'actions captages prioritaires
- Développement d'un volet gestion intégrée des eaux pluviales
 - Collectivités, particuliers, ...



Programme 2019

Infiltr'Eau non agricole



- **Volet « Information et sensibilisation »**

- Edition d'une plaquette à destination des élus (points clés pour la conduite d'un projet en GIEP)
- Edition de supports à destination des particuliers
- « Tour bus » - visite de sites exemplaires
- Séminaire d'information des élus



- **Volet « Conseil et accompagnement »**

- Formation CNFPT à destination des agents territoriaux (mars)
- Atelier d'échanges sur la conduite d'un projet en gestion intégrée des eaux pluviales
- Mise en réseau (groupe de travail et recherche de références mayennaises)
- Accompagnement d'un site pilote



- **Dépenses prévisionnelles :**

Animation Chambre d'agriculture (140 j)	43 000 €
Organisation de formations, ateliers d'échange, voyage d'étude...	16 000 €
Communication, stands et marchandises	12 000 €
Suivi/animation Conseil départemental (40 j)	14 000 €
TOTAL	85 000 €

- **Recettes attendues :**

- Agence de l'eau Loire Bretagne => 50% ciblés sur actions GIEP
- Région Pays de la Loire => 30% sur actions de communication et évènements

Contactez nous



Retrouvez Phyt'Eau Propre sur internet

www.phyteaupropre.lamayenne.fr

Téléchargez le guide agricole Phyt'Eau Propre



Retrouvez Infiltr'eau 53 sur internet

www.ecomotives53.fr - Espace Collectivités / Rubrique Préservation des ressources en eau



Contacts :

Alexis ROBERT – hydrogéologue - CD53

alexis.robert@lamayenne.fr - 02.43.59.96.24.

Astrid PICHODO – ingénieure eau – CD53

astrid.pichodo@lamayenne.fr - 02.43.59.96.05.

Agathe LEMOINE – animatrice Phyt'Eau propre – CA53

agathe.lemoine@mayenne.chambagri.fr – 02.43.67.38.68.



